

La charte des Parents sur le Camp



Durant le camp, on est parent, mais pas uniquement de notre enfant !
Ce que l'on amène au camp, c'est pour tout le monde...

On vient participer au moins **3 jours** sur le camp...



On peut voir les enfants sur le temps libre de 17 h mais pas plus de 15 mn...



Les parents n'ont rien à faire dans les tentes des enfants ni dans la lingerie !

Les espaces collectifs des enfants sont pour...les enfants !

C'est le parent référent qui fait les soins, infirmiers amateurs, s'abstenir !!!



Ce sont les respons qui régulent et gèrent les enfants durant le camp....

Les parents n'interviennent pas !

Il y a plusieurs villages sur le camp (lutins, loux, éclés, respons, aînés, parents) : les parents ne peuvent emmener les enfants sur le village des parents !